

## La position du maire d'Oderen, Francis Allonas

07/09/17

**Absent lors de la réunion**, le maire d'Oderen, s'est exprimé au sujet du compteur Linky, par la voix de l'adjoint Noël Delette qui a lu la lettre rédigée par Francis Allonas. En voilà des passages :

« Bien entendu, il n'est pour ma part, pas question d'être "en opposition" à cette réunion, mais connaissant le positionnement de Pierre Egler, il convient que ce ne soit pas une réunion "à charge" sans contre-vérité. Les administrés sont en droit d'avoir toute la connaissance sur ce sujet, certes délicat, mais il ne faut pas qu'il devienne sujet à polémique qui puisse générer une "psychose" négative. Je vous communique les précisions de Monsieur le préfet afin de lever toute ambiguïté quant à un quelconque positionnement de la commune. [...] Certaines communes dans le Haut-Rhin se sont opposées à l'installation de ces compteurs, faisant valoir des risques pour la santé et des atteintes à la vie privée. Ces risques ne sont cependant pas avérés. [...] Les délibérations qui s'opposent à l'installation des compteurs Linky sont par ailleurs inopérantes au plan juridique, mais ont pour effet d'induire les administrés en erreur, ceux-ci pouvant comprendre, à tort, que l'installation de ces compteurs ne pourra pas intervenir dans la commune. [...] Les communes ne peuvent donc faire obstacle à cette obligation qui pèse sur Enedis. [...] Pour en conclure, je tiens à préciser que chaque propriétaire est libre de "refuser" l'installation du Linky, mais qu'il ne vienne pas "pleurer" ensuite à la lecture de certaines facturations, dont la relève du compteur. »

### **7000 signatures contre le compteur**

07/09/17

Présent à la réunion publique d'Oderen, Patrick Richardet, chargé du dossier Linky par l'association Groupe santé Colmar, s'est exprimé pour indiquer « qu'à ce jour le Groupe a recueilli près de 7000 signatures contre l'installation du compteur Linky. Elles seront remises au préfet samedi 9 septembre à 10 h à l'occasion du rassemblement pacifique que nous organisons devant la préfecture de Colmar. »

Il a également rappelé le but de la démarche de l'association qui est : « principalement d'obtenir la suspension de la pose du compteur Linky dans le département du Haut-Rhin. Nous demandons également que les maires cessent d'être inquiétés lorsqu'ils prennent, notamment, des délibérations au bénéfice de leurs concitoyens dans l'attente que le principe de précaution et de prévention en matière de santé puisse être appliqué. Par ailleurs, les citoyens doivent avoir le choix de refuser ou non ce compteur », a-t-il expliqué.